



Dépêche n° 676488

Habitat / Urbanisme - Urbanisme et Aménagement

Par: Anaëlle Penche - Publiée le 19/07/2022 à 18h00

[Lien dépêche](#)

Pour la sénatrice Viviane Artigalas, "il faut faire évoluer la géographie des quartiers prioritaires"

Dans un rapport rédigé avec Valérie Létard (UC, Nord) et Dominique Estrosi Sassone (LR, Alpes-Maritimes), la sénatrice Viviane Artigalas (PS, Hautes-Pyrénées) préconise, pour la future génération de contrats de ville, de revenir à une durée équivalente à un mandat municipal et surtout de réviser la géographie des quartiers prioritaires "car [leur] situation a changé". Elle recommande également un renforcement de l'implication de l'État à travers l'organisation d'un comité interministériel des villes semestriel, la signature de conventions entre ministères pour définir les objectifs et les moyens mis en œuvre et l'adoption d'une loi de programmation pluriannuelle en matière de politique de la ville.

AEF info : Comment avez-vous abordé votre mission d'évaluation de la politique de la ville ?



Viviane Artigalas, sénatrice PS des Hautes-Pyrénées - Droits réservés - DR - Sénat

Viviane Artigalas : Durant la pause législative, Valérie Létard (UC, Nord), Dominique Estrosi Sassone (LR, Alpes-Maritimes) et moi avons été choisies pour mener cette mission d'évaluation. Ce rapport s'inscrit dans la continuité de celui rédigé par Valérie Létard et Annie Guillemot (membre du Sénat de 2014 à 2020) en 2017 ([lire sur AEF info](#)). Nous avons souhaité évaluer la loi Lamy de 2014, notamment dans la perspective du lancement de la nouvelle génération de contrats de ville. En tant que membre de la commission des Affaires économiques, nous avons voulu nous intéresser aux réussites des habitants, aux trajectoires individuelles et aux parcours ascendants, notamment ceux des jeunes entrepreneurs, que nous trouvons assez peu mis en avant.

Nous nous sommes également basés sur le rapport de l'Institut Montaigne rédigé par Olivier Klein et Hakim El Karoui, qui évoque "un Anru des habitants" ([lire sur AEF info](#)). Nous avons souhaité aller voir ce qui est fait pour les habitants, sans oublier ce que la rénovation urbaine a permis dans les quartiers. Le logement ne fait pas tout mais habiter dans un quartier agréable est un préalable.

AEF info : Les nouveaux contrats de ville devraient être lancés pour 2024. Quels seraient le format, le contenu et la durée idéaux de ceux-ci ?

Viviane Artigalas : Pour la durée tout d'abord, il faut revenir à une durée équivalente à celle d'un mandat municipal, comme prévu par la loi Lamy, car un contrat de ville doit être basé sur un projet de territoire porté et suivi par les élus. En ce qui concerne les périmètres, il faut faire évoluer la géographie prioritaire car la situation des quartiers a changé. Il faut garder les critères actuels et permettre de les adapter territorialement : la définition d'un quartier prioritaire n'est pas la même selon les régions. Nous avons, par exemple, été à Valenciennes, dans le bassin minier qui ne fait pas partie des QPV car la densité n'est pas assez importante alors qu'il concentre parfois une extrême pauvreté. Enfin, il faut redonner une valeur aux quartiers en veille active.

En ce qui concerne le portage, le rôle majeur de l'EPCI n'est pas à remettre en cause, à condition qu'il y ait un vrai portage. À l'échelle nationale, nous demandons que l'État prenne en charge ce sujet avec une vision stratégique à travers un comité interministériel des villes réuni tous les semestres et une loi pluriannuelle de financements. Afin que le droit commun arrive enfin dans les quartiers, nous préconisons la signature de conventions entre ministères pour rétablir les moyens humains et financiers nécessaires et fixer des objectifs en la matière.

AEF info : Que changerait une loi de programmation pluriannuelle ?

Viviane Artigalas : On ne peut pas nier l'augmentation des crédits politique de la ville ces dernières années mais l'incertitude de leur montant chaque année dans le projet de loi de finances inquiète les acteurs. De plus, les crédits arrivent ces dernières années sous forme d'appels à projets. Les acteurs ne savent pas s'ils seront retenus mais doivent lancer des projets. Les cahiers des charges arrivent tard... Ces concours ne doivent intervenir que pour l'expérimentation et l'innovation.

AEF info : L'évaluation des politiques publiques mises en place pêche également, comme vous le soulignez dans votre rapport...

Viviane Artigalas : L'Observatoire national de la politique de la ville est au point mort : il n'a plus de directeur, ses effectifs (deux ou trois personnes) sont noyés au sein de l'ANCT... Il faut renforcer les moyens de l'ONPV, lui donner les

moyens d'évaluer les contrats de ville et lancer des études de cohorte pour suivre les trajectoires des habitants des QPV dans la durée. Il faut que l'évaluation parte du film, c'est-à-dire qu'elle montre l'évolution du quartier et de ses habitants sur une période, plutôt que de la photo à un instant T.

Il faut également aider les collectivités à travailler sur l'évaluation de leurs politiques et des moyens déployés. Sur ce sujet de l'évaluation, les choses n'ont pas évolué depuis cinq ans.

AEF info : Prévoyez-vous de tirer une proposition de loi de votre rapport ?

Viviane Artigalas : Nous n'excluons pas de le faire s'il n'y a pas de volonté du gouvernement de faire évoluer la loi Lamy. Si une nouvelle loi nous est présentée, nous pourrions l'amender après de nouvelles auditions.

AEF info : Comment jugez-vous la nomination d'Olivier Klein, maire de Clichy-sous-Bois, comme ministre de la Ville et du Logement ?

Viviane Artigalas : C'est, en effet, un élu local et il est important que les ministres comprennent les territoires, connaissent leurs problèmes et, en même temps, aient une vision étendue. Nous avons vu tout le travail qu'il a fait à Clichy. Nous l'avons félicité pour sa nomination et nous allons maintenant demander à lui présenter notre travail.